

RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNÉE 2022



EDITO de la DIRECTRICE du CREPS de Strasbourg

L'année 2022 est marquée par un accroissement significatif de l'activité liée à nos missions haut niveau, formation professionnelle et accueil de structures associatives fédérales et locales.

Le recul de la crise sanitaire a permis au CREPS de déployer son projet d'ouverture et de développement en faveur des usagers de l'établissement.

2022, c'est également une année qui a enregistré de nombreux changements structurels et fonctionnels.

Pour illustrer cet environnement professionnel en mutation, je citerai plus particulièrement 6 axes :

- Mise en œuvre de la compétence haut niveau transférée au CREPS depuis 2021 qui se traduit par la création de la maison régionale de la performance sur le territoire de la région Grand Est et par le recrutement, pour le CREPS de Strasbourg, de **2 conseillers haut niveau haute performance** chargés respectivement du suivi socio-professionnel et de l'optimisation de la performance ;
- Mise en application du principe de la séparation physique de la fonction d'agent comptable et de la fonction de chef des services financiers. Nous avons procédé au recrutement des deux personnes assurant ces missions ;
- Un service RH fortement mobilisé par l'organisation des campagnes de recrutement (fiches de postes, publication, entretien, process de recrutement), en raison d'un nombre important de mobilités ;
- Une préparation des élections professionnelles et la création du **Comité Social d'Administration** qui succède au comité technique d'établissement et au comité d'hygiène, sécurité et conditions de travail.
La désignation d'un assistant de prévention, la contractualisation avec une structure de médecine de travail, la préparation des documents tels que le DUERP, la charte de télétravail, le cadre de gestion du recrutement des agents contractuels et la préparation d'une prochaine inspection santé et sécurité au travail sont autant d'éléments que nous avons instruits et partagés avec les instances de dialogue social.
- **Le décret CREPS**, publié le 24 novembre 2022, vient conforter la mission des établissements publics sport, leur rôle et leur place dans le paysage du sport français. Ce décret introduit également une position renforcée du rôle du Président du conseil d'administration ;
- **Enfin, la crise énergétique** nous a conduits à interroger nos pratiques et construire un plan évolutif partagé avec l'ensemble de nos usagers.

Tout au long de l'année, dans une logique d'amélioration continue et pour assurer un service de qualité à l'utilisateur, nos organisations collectives de travail ont été questionnées. Il s'agit collectivement de construire un équilibre entre les missions assignées au CREPS et la qualité de vie au travail (charte télétravail, temps de travail). Les grands chantiers sociétaux (développement durable, sobriété énergétique, achats responsables et durables) jalonnent notre fonctionnement et déterminent notre modèle économique.

Nous sommes à moins de 500 jours de l'ouverture des JOP de Paris, cette échéance nous rassemble, nous mobilise, nous enthousiasme. Un dispositif piloté par l'ANS « gagner en France » accompagne les CREPS dans cette belle aventure collective. **Préparons ensemble ce bel évènement.**

SOMMAIRE

PERFORMANCE SPORTIVE	page
MAISON REGIONALE DE LA PERFORMANCE	page
FORMATION PROFESSIONNELLE	page
ACCUEIL ET TRAVAUX	page
ASPECTS COMPTABLES ET FINANCIERS	page
RESSOURCES HUMAINES	page
2022 EN IMAGES	page

PERFORMANCE SPORTIVE

1. Carte d'identité de l'accueil des structures permanentes et des sportifs au CREPS de Strasbourg

260 sportifs accueillis :

-la population des sportifs et leur répartition en catégories de classement demeure proche de celle de l'an passé ;
-Forte hausse du nombre de sportifs classés dans la catégorie SHN ministérielle **"Relève" (de 29 à 42)**. Cette hausse nous réjouit particulièrement étant la plus caractéristique du haut niveau de pratique à rechercher dans le cadre de notre politique d'excellence.

Depuis 2 ans, augmentation des demandes d'accueil par des sportifs isolés (extérieurs) et ne disposant pas de structure permanente sur le territoire alsacien.

Les prestations demandées prennent des formes variables :

- aménagement scolaires
- suivi médical ou paramédical
- hébergement sur site de Strasbourg pour s'entraîner dans un club local
- utilisation des installations sportives etc.

Nos réponses s'appuient sur une analyse du statut, du niveau de performance et des besoins.

Cet accompagnement fait désormais partie intégrante de nos missions, le CREPS assurant le rôle de "guichet unique" au service des sportifs non rattachés aux structures d'entraînement présentes dans l'établissement.

Structures accueillies au CREPS

- Structures d'excellence : Tir / Judo / Taekwondo / Badminton / Handball garçons
- Structures d'accession : Badminton / Judo / Gymnastique Rythmique / Handball garçons / Natation artistique / Tennis de table / Volley ball garçons / Athlétisme
- Centre Régional : Athlétisme
- Centre de formation Club professionnel : Sélestat Alsace Hand Ball

2. Accompagnement scolaire (pré et post Bac) – Année scolaire 21/22

Résultats au Baccalauréat :

Excepté un seul échec en filière professionnelle, nos sportifs en filière générale et technologique ont obtenu **100% de réussite**, avec attribution d'une mention pour 46% d'entre eux.

Accompagnement scolaire :

Le CREPS a œuvré en étroite collaboration avec les établissements scolaires partenaires.

Dans ce cadre, des séances de méthodologie et d'aide personnalisée ont été mises en place pour un grand

nombre de lycéens. Une session de « révisions BAC » a également été proposée aux élèves de terminale, pendant les congés scolaires.

Sont programmées de manières régulières :

- des séances bi-hebdomadaires de soutien, en soirée, pour les sportifs du CREPS, ainsi que ceux hébergés au Lycée COUFFIGNAL.

-des séances d'aide personnalisée au lycée, accompagnement des élèves scolarisés partiellement via le dispositif du CNED, rattrapages de cours, de contrôle, de bacs blancs suite aux absences, etc...

Nouvelles actions initiées par le CREPS en 2022 :

Elles concernent l'accompagnement post bac :

Pour répondre aux difficultés constatées pour certains polistes élèves ou étudiants, 2 dispositifs ont été mis en place en cours d'année : accompagnement à l'orientation et accompagnement à la réussite post bac :

Accompagnement à l'orientation :

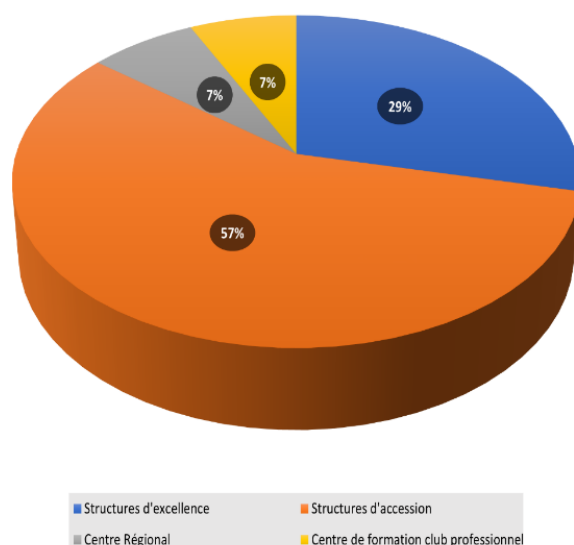
a) ateliers de sensibilisation à l'orientation pour l'ensemble des polistes scolarisés en classe de terminale et passant le baccalauréat en 2023

b) accompagnement individualisé de polistes listés SHN (Relève)

c) **organisation d'un Forum** à destination des élèves /étudiants sportifs de haut niveau (1^{ère}, terminale et post bac en réorientation)

d) entretiens individualisés à la demande

TYPOLOGIE DES STRUCTURES ACCUEILLIES



- Accompagnement à la réussite post bac :

En collaboration avec l'UNISTRA, mise en place d'un soutien aux études pour les polistes étudiants et plus particulièrement les sportifs en L1 STAPS, filière dans laquelle est constaté un taux d'échec élevé.

Partenariat et réforme du baccalauréat :

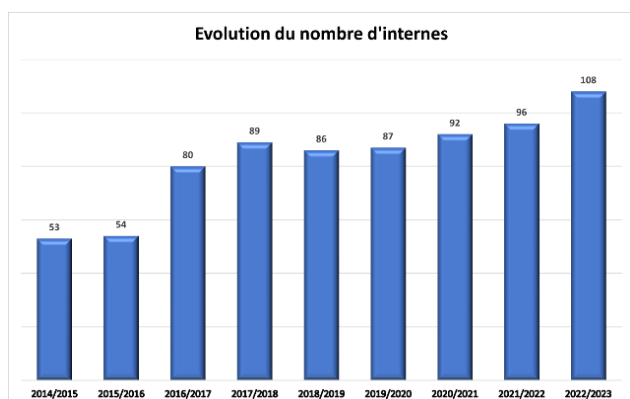
-Poursuite du partenariat avec les établissements scolaires, les instances académiques et fort soutien de l'IA-IPR-d'EPS
-Malgré un contexte de tension d'effectifs que connaît le lycée PASTEUR, nos sportifs recrutés en filière générale, ont tous pu être affectés dans cet établissement, le seul de l'académie à proposer l'étalement du passage du BAC sur une année supplémentaire.

Les aménagements scolaires spécifiques et bien souvent individualisés dont bénéficient nos sportifs, sont une garantie de réussite scolaire et sportive. Ce modèle particulièrement adapté à sportifs des pôles France a pu être maintenu malgré la réforme du BAC.

Cette organisation scolaire singulière est permise aussi par une allocation de moyens de la part du Rectorat (dotation en heures supplémentaires, et mise à disposition d'un intervenant contractuel en maths / sc. Physiques).

3. Vie intérieure

Un effectif croissant de nos internes nous a conduit à doubler durant l'été quelques chambres du pavillon d'hôtes pour monter notre **capacité d'accueil à 116 places** (108 occupés par nos internes). Cette tension sur l'hébergement, bien que gérée, demeure une source d'inquiétude chaque année. Nous espérons la voir disparaître à l'arrivée du nouvel internat prévu en 2024. Pour rappel, les sportifs internes du pôle Judo sont hébergés au lycée Couffignal.



Les animations, temps récréatifs et conviviaux proposés par la responsable de la vie intérieure et l'équipe des surveillants sont très appréciés et fortement réclamés par nos internes. Les externes sont depuis 2022 progressivement conviés à nos temps festifs. La

participation est joyeuse, créative, et très engagée. Les 3 temps forts de l'année demeurent les Olympiades de la rentrée, la fête de Noël et la fête de fin d'année.

L'équipe de surveillants se compose de 9 assistants d'éducation répartis en 1 plein-temps et 8 mi-temps. Cette équipe apporte une vraie valeur ajoutée à la qualité de la vie intérieure et à l'attention portée à nos sportifs par une proximité et une disponibilité de tous les instants.

Les thématiques sociétales d'équité, d'intégrité, d'égalité et de prévention des violences sont abordées dans le projet Ethique et Intégrité. Elles se traduisent par des actions de sensibilisation.

4. Le service médical

Départ du service médical du Docteur Boris HEID en juin 2022.

Ce sont actuellement 4 médecins en alternance dans la semaine qui suivent et soignent nos sportifs.

La coordination assurée par le Docteur Heid est reprise en partie par l'infirmière et le conseiller haut niveau haute performance (CHNHP) en charge de l'optimisation de la performance.

En cas d'accueil de collectifs nationaux, une prestation médicale et paramédicale sur mesure leur est proposée.

Le service comporte une infirmière à temps plein ainsi que 4 médecins vacataires réguliers et 3 médecins impliqués dans certaines spécialités sportives et qui se chargent de la Surveillance Médicale Réglementaire.

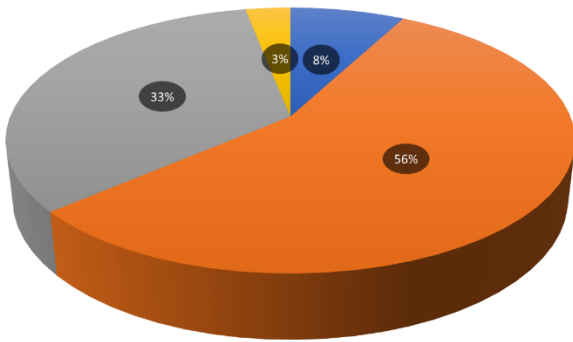
2 psychologues, 1 diététicienne et 10 kinésithérapeutes constituent le staff para-médical.

Le CHN HP en charge de l'optimisation de la performance demeure à l'interface de l'équipe des kinésithérapeutes et des entraîneurs pour un retour à l'entraînement adapté et optimal dans la suite des temps de blessure et de convalescence. A ce titre, une ré-athlétisation sur mesure des sportifs, absente de nos offres avant 2022, se remet en place.

En 2022, 1 289 consultations médicales ont été effectuées.

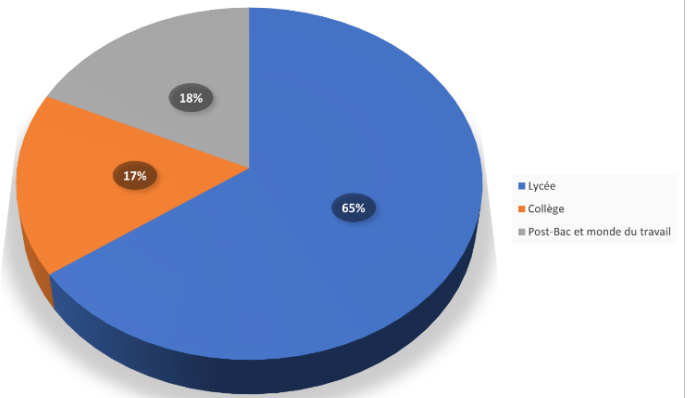
Notre kinésithérapeute, intervenante sur la sensibilisation aux troubles périnéaux chez les jeunes sportives, a été sollicitée par le Réseau Grand Insep pour faire part de son expérience et de sa pratique au CREPS de Strasbourg. Depuis de nombreuses années, notre établissement porte un regard et une attention à la pratique sportive féminine et à ses spécificités ; une approche restant rare à ce jour dans les autres CREPS.

REPARTITION DES SPORTIFS PAR STRUCTURE



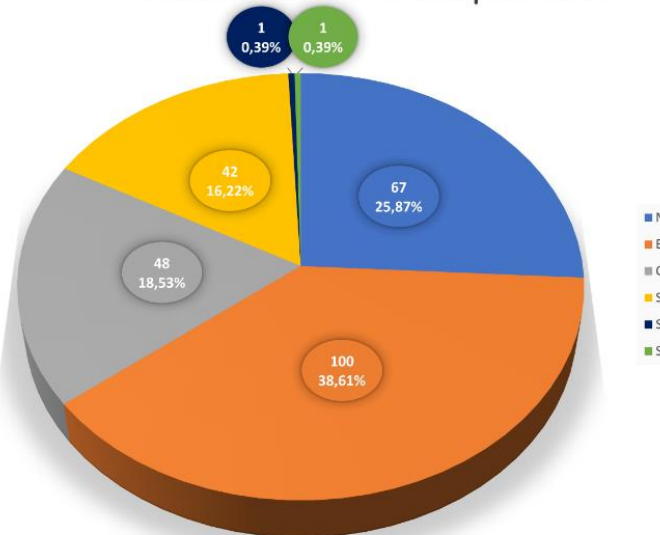
■ Centre Régional, pré-pôle et cartes d'accès
 ■ Structures d'accession
■ Structures d'excellence
 ■ Centre de formation club professionnel

Répartition des sportifs par niveau de formation



■ Lycée
■ Collège
■ Post-Bac et monde du travail

Classement ministériel des sportifs SHN



■ N
■ E
■ C
■ S
■ S
■ S

FOCUS sur la MAISON REGIONALE DE LA PERFORMANCE

Politique sportive du CREPS - Maison Régionale de la performance - Activité des CHNHP

L'activité du département du sport de haut niveau met en œuvre la stratégie nationale en matière de sport de haut niveau.

L'objectif principale consiste à accompagner les sportifs de haut niveau et les structures permanentes d'excellence et d'accession. Cet accompagnement se concrétise par la mise à disposition de services, de moyens, et de prestations pour la réalisation du double projet sportif et de formation qui est au centre de notre politique et de nos attentions.

Deux CHNHP en charge de l'optimisation de la performance et du suivi socio-professionnel ont pris leurs fonctions début 2022. A l'issue d'une année d'activité et d'engagement, le déploiement et la mise en œuvre de notre politique sportive bénéficient de leur investissement pour une montée en charge et en efficacité des axes de soutien au sport de haut niveau fixés par l'ANS.

L'appropriation de l'environnement de la performance, et le rapprochement de l'ensemble des acteurs concernés se sont renforcés et concrétisés. Le concept de "guichet unique" du sport de haut niveau et de la performance prend dorénavant tout son sens. Le CREPS affirme sa place centrale avec une reconnaissance et une identification accrue de son rôle par l'ensemble de nos partenaires.

Pour preuve, les fédérations support de nos structures sollicitent le CREPS pour des accueils des collectifs nationaux dans les catégories jeunes.

Notre établissement bénéficie d'une dotation globale d'accompagnement par l'ANS de notre politique sportive 2022 qui se monte à **125 000€** selon une ventilation détaillée plus bas.

La montée en compétence des entraîneurs, à travers des temps personnalisés ou collectifs dédiés à leur formation, se concrétise également (coaching mental, appropriation d'outils experts...). Les remédiations ou solutions apportées à une demande ou à une difficulté semblent satisfaites à en juger les retours positifs qui nous parviennent.

Principales actions mises en œuvre en 2022 :

- un suivi médical et paramédical renforcé des sportifs SHN cibles, majoritairement membres des Pôles France

- des prestations de suivi médical et paramédical sur mesure, pour les collectifs France de passage en stage au CREPS (Judo, Volley Ball et Badminton en particulier), et pour quelques sportifs individuels extérieurs

- l'analyse, l'évaluation puis la construction de parcours individuels de formation pour certains sportifs SHN ou du Cercle de la Haute Performance (sportifs en structure au CREPS ou hors CREPS)

- l'accompagnement et le soutien scolaire maximisé de certains SHN

- la mise à disposition d'installations sportives

- le développement de partenariats et d'actions avec plusieurs partenaires institutionnels ou autres (Fondation Agisport, services rectoraux, Eurométropole...),

- l'affectation appropriée des fonds attribués par l'ANS sur 2 lignes budgétaires :

a) **une dotation pour investissement en équipement lourds de 30 000€** pour une dépense subventionnable de 49 149€.

b) **une dotation de fonctionnement de 95 000€** pour les services dédiés à l'action des CHNHP et de la politique de haut niveau de l'établissement

- Le profilage sportif a démarré en octobre 2022 et devrait se déployer totalement au profit des SHN et des structures d'excellence en 2023. Il est assuré par le CHNHP en charge de l'optimisation de la performance.



Océanne MULLER et son entraîneur Martial ANSTETT- pôle France Tir

LA FORMATION PROFESSIONNELLE AUX METIERS DU SPORT

1. Éléments de contexte

En 2022, l'activité du département Formation a connu une légère baisse en volume, tout en dispensant plus de sessions et accueillant davantage de stagiaires. Le changement majeur au sein de l'offre de formation a consisté à **la réorganisation du DEJEPS** de Badminton en session de 10 mois et demi.

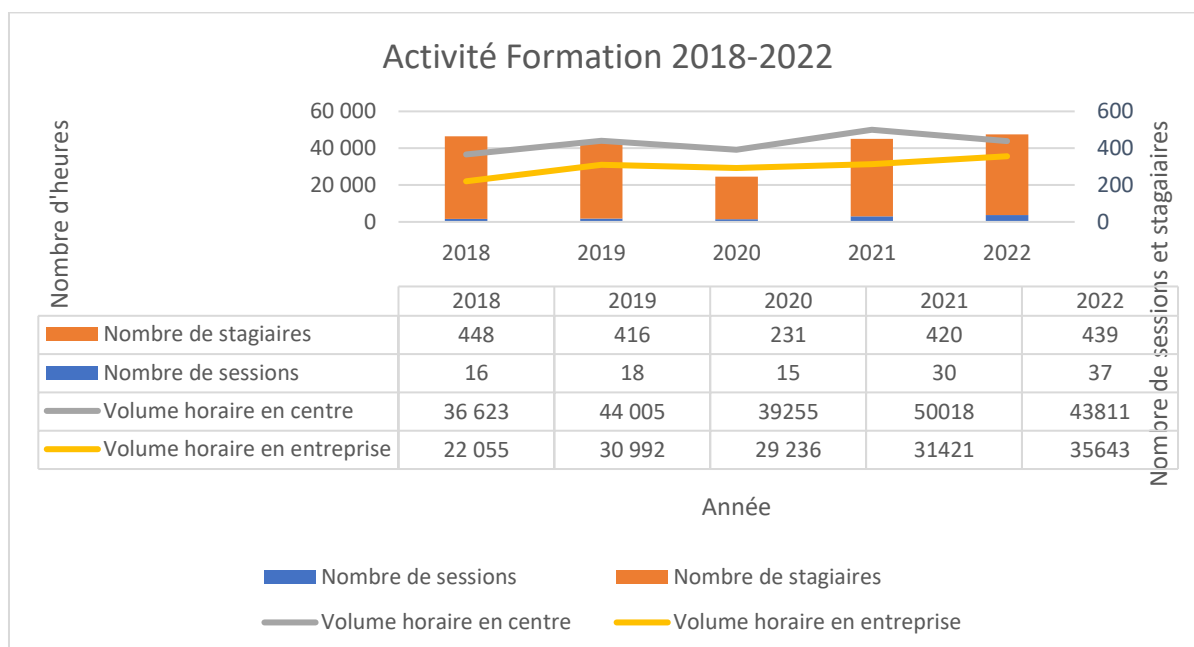
Dans un autre registre, pour renforcer l'effectif du secrétariat, le CREPS a accueilli en septembre **une apprentie** en cours de BUT Gestion des entreprises et administrations.

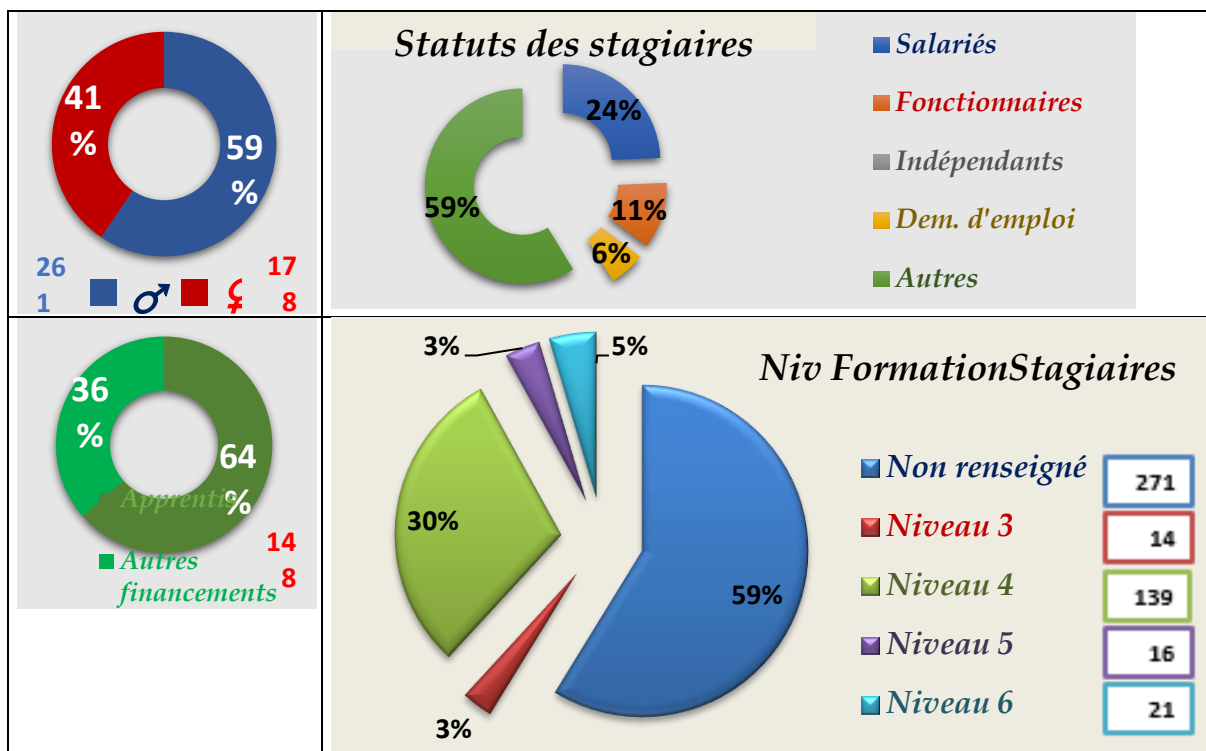
Le CREPS a poursuivi la transformation de ses procédures de gestion, aujourd'hui dématérialisée à 80% autour de la **plateforme dédiée X4**.

2. Éléments quantitatifs et qualitatifs sur l'année 2022

En 2022, l'activité globale du département Formation a enregistré une légère baisse, liée à l'annulation de la formation « Préparation aux métiers de la natation », à une présence moindre du DEJEPS Badminton, ainsi qu'à une petite baisse de fréquentation du CAEPMNS. En contrepartie, le nombre de sessions et de stagiaires a augmenté, notamment du fait des **sessions de secourisme**.

Par ailleurs, l'établissement a validé en octobre l'audit de surveillance QUALIOPi, garantissant par là-même la continuité de son activité de formation professionnelle et son éligibilité aux marchés publics.





3. Caractéristiques des publics stagiaires

Les publics stagiaires accueillis restent majoritairement de sexe masculin et originaires du territoire régional. S'agissant des stagiaires en formation qualifiante JEPS, si leur statut à l'inscription se répartit entre public en activité professionnelle, demandeurs d'emploi et lycéens ou étudiants, on soulignera que pour ces derniers, la plupart d'entre eux sont issus du dispositif Parcoursup, quand bien même ces derniers optent in fine majoritairement pour le contrat d'apprentissage.

Parmi les **148 stagiaires en formation qualifiante BPJEPS ou DEJEPS en 2022**, la majorité sont apprentis rattachés au CFA Formas.

On relève également au sein de cet effectif 18 stagiaires qui ont été ou sont encore listés comme Sportifs de Haut Niveau.

4. Répartition de l'activité

La plus grande part de l'effectif stagiaires parmi les

439 accueillis en 2022 l'ont été sur des formations courtes d'une durée de 1 à 3 jours. En effet, ce sont **291** stagiaires, soit 66% de l'effectif qui ont suivi des sessions de secourisme Prévention Secours Civiques (**PSC1**), ou recyclé leur Certificat d'Aptitude à la fonction de Maître-

Nageur Sauveteur (CAEPMNS).

En contrepartie, les **148** stagiaires inscrits sur des formations longues qualifiantes BPJEPS ou DEJEPS ont **assuré 92%** de l'activité en volume d'heures stagiaires en centre, soit 40 388 heures sur les

43 811 heures de formation en centre, auxquelles s'ajoutent 35 643 heures d'alternance en entreprise. La formation **Préparation aux Métiers de la Natation** n'a pu être reconduite en 2022, faute d'effectifs suffisants.

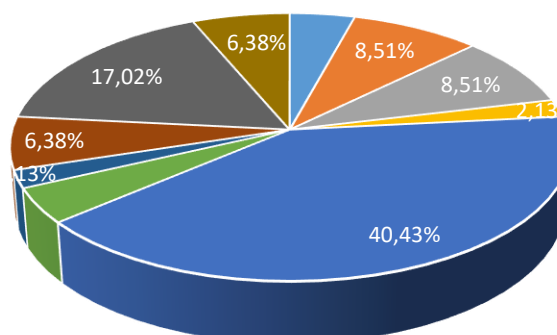
5. Les aspects pédagogiques

S'agissant des formations qualifiantes BPJEPS et DEJEPS débouchant sur un diplôme d'Etat, le taux moyen de **réussite** pour les formations soumises à validation est en 2022 de **80,59%**.

BPJEPS et DEJEPS 2021-2022	BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation	BPJEPS Activités Physiques pour Tous	BPJEPS Activités de la Forme Haltérophilie Musculation	BPJEPS Activités de la Forme Cours Collectifs	Totaux
Nombre de stagiaires	18	25	20	7	70
Nombre d'abandons		1	1	2	4
Présentés au jury	18	25	19	5	67
Nombre de diplômés	18	17	15	4	54
Validation partielle	0	6	4		
Taux de validation du diplôme	100,0 0%	70,83 %	78,95 %	80%	80,59%

Situation professionnelle 6 mois après la formation

- Hors secteur Plus du tout dans le secteur du diplôme
- Hors secteur Demandeur d'emploi
- Hors secteur Autre
- Hors secteur Plein emploi hors secteur du diplôme
- Secteur Sport Plein emploi dans une structure en lien avec le diplôme



6. L'insertion professionnelle des diplômés

Au global, l'ancrage des stagiaires dans la filière Sport se situe à hauteur de 85%. Ce sondage concerne ici 118 stagiaires et 7 cursus de formation clos en 2021 et 2022 (BPJEPS AAN, BPJEPS APT, BP AF, DEJEPS Badminton). Le taux de répondants est de 83,05%.

L'insertion professionnelle des diplômés avoisine les **79%** en prenant en compte le salariat et l'autoentrepreneuriat, dominant dans les métiers de la forme.

Ce taux peut être extrapolé à **85%** si l'on tient compte des diplômés en insertion différée qui ont prolongé leur parcours de formation par un second BPJEPS, une Licence STAPS, un DU de préparateur physique voire un BTS Diététique-Nutrition.

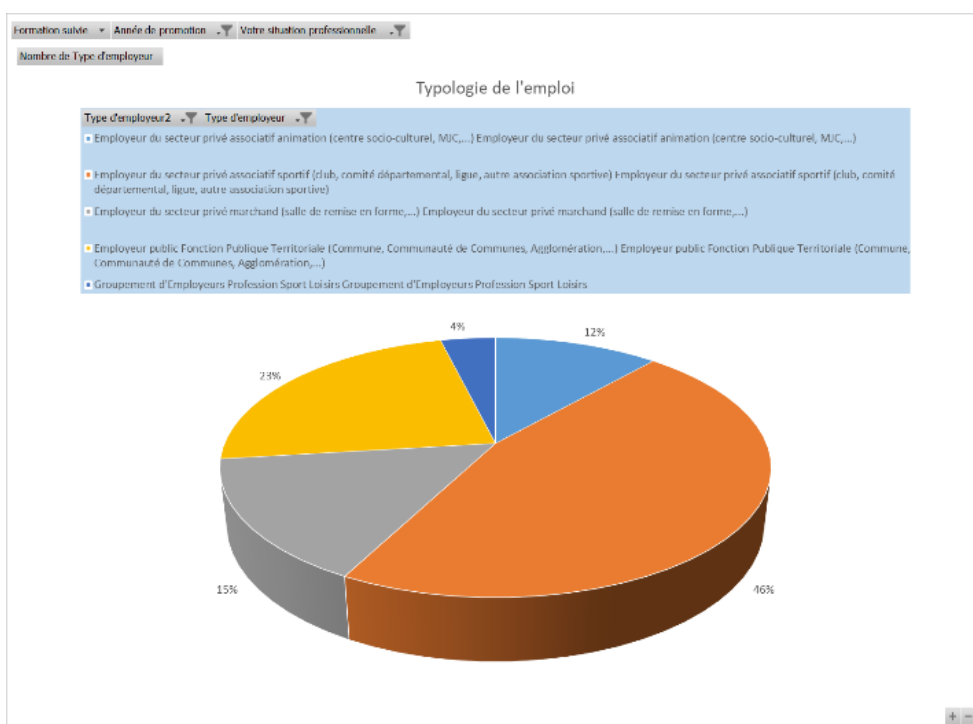
On constate toutefois un fléchissement pour les diplômés sortants de la seule année 2022 :

Le **volume horaire moyen hebdomadaire** de travail des diplômés est de **30h**, quel que soit le statut. **66,32%** sont en **plein emploi** en lien avec le diplôme obtenu.

Parmi les diplômés **salariés**, **53,60 %** sont en **CDI**, et **34%** en **CDD**.

L'insertion professionnelle est la plus immédiate pour les formations spécifiques, telles le DEJEPS Badminton ou le BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation.

La catégorie d'employeurs varie selon la nature de la formation, mais **l'employeur associatif du mouvement sportif** reste dominant avec **46,88%**, devant l'employeur Collectivités Territoriales 17,20% puis l'employeur du secteur privé marchand 15,65%.



7. Les indicateurs de satisfaction

Le taux global de **satisfaction** des stagiaires en formation est de **84,15 %**. Il est constitué à partir des enquêtes réalisées auprès des stagiaires à l'issue de l'ensemble des formations

8. Ancrage territorial

Au-delà du réseau fidélisé de structures d'alternance, il convient de souligner le solide partenariat établi avec plusieurs instances du mouvement sportif régional, impliquées à des degrés divers dans les formations qualifiantes JEPS de l'établissement : Ligue Grand Est de Badminton, ERFAN, Comité Régional Sport pour Tous, Comité Régional Handisport, Comité Départemental Olympique et Sportif, etc.. D'autres partenariats sont également établis ou en cours de développement avec les Universités alsaciennes : F3S à Strasbourg et UHA Mulhouse.

9. Sécurisation de l'accessibilité à la formation professionnelle

L'objectif majeur porté par le CREPS en termes de qualité de service à l'attention des candidats en phase d'inscription reste de maîtriser l'ingénierie financière et les dispositifs qui permettent la prise en charge financière totale ou partielle des coûts pédagogiques de leur formation.

Un autre axe de sécurisation a consisté en 2022 à inscrire le CREPS sur **les marchés publics** du Programme Régional de Formation pour garantir des parcours financés pour des demandeurs d'emploi sur les BPJEPS APT et AF. Le CREPS s'est également positionné sur une préformation pour ces mêmes publics jeunes ou demandeurs d'emploi

Perspectives pour 2023-24

Le grand chantier à venir sera d'envergure puisque la réforme des diplômes BP et DEJEPS en Blocs de Compétences devrait mobiliser toute l'équipe pédagogique autour de l'ingénierie à produire afin de maintenir la qualité de l'offre de formation à travers cette transformation.

Il s'agira également de :

- ⇒ **Poursuivre la sécurisation de l'accessibilité des formations** pour tous les publics à travers notamment la mise en œuvre d'une formation Consolidation de Projet Professionnel « Préparation au métier d'éducateur sportif »
- ⇒ **Renouveler l'offre de formation en DEJEPS Perfectionnement Sportif en élargissant l'offre DEJEPS à d'autres disciplines sportives**
Développer le volet FOAD des formations, à travers le développement de la numérisation et l'hybridation de certains modules de formation
Participer au dispositif projet partenarial DEFFINUM : conception d'un livret d'alternance numérique.

ACCUEIL ET TRAVAUX

1. POINT SUR LES TRAVAUX, AMÉNAGEMENTS & PROGRAMME STRUCTUREL

1.1 Le PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement)

⌘ Les projets en cours :

➤ **Halle d'athlétisme :**

Les travaux se poursuivent et accusent à ce jour un retard de deux mois.
Livraison prévue pour mi-août 2023.



➤ **Projet extension hébergement :**

Phase appel à projet définitif (APD) lancée.
Début prévisionnel des travaux : septembre 2023



ELEVATION EST 1/200

➤ **Projet Dojo et Espace médical & Autres programmations :**

Une réorientation du PPI N°1 est à l'étude.

Dans la suite de l'étude réalisée par un programmiste sur le dojo, l'espace médical et stand de tir 50 mètres, une réflexion globale est en cours. Elle vise à redéfinir un projet d'ensemble des besoins structurels du CREPS. L'analyse et l'étude sont structurées autour de 2 axes :

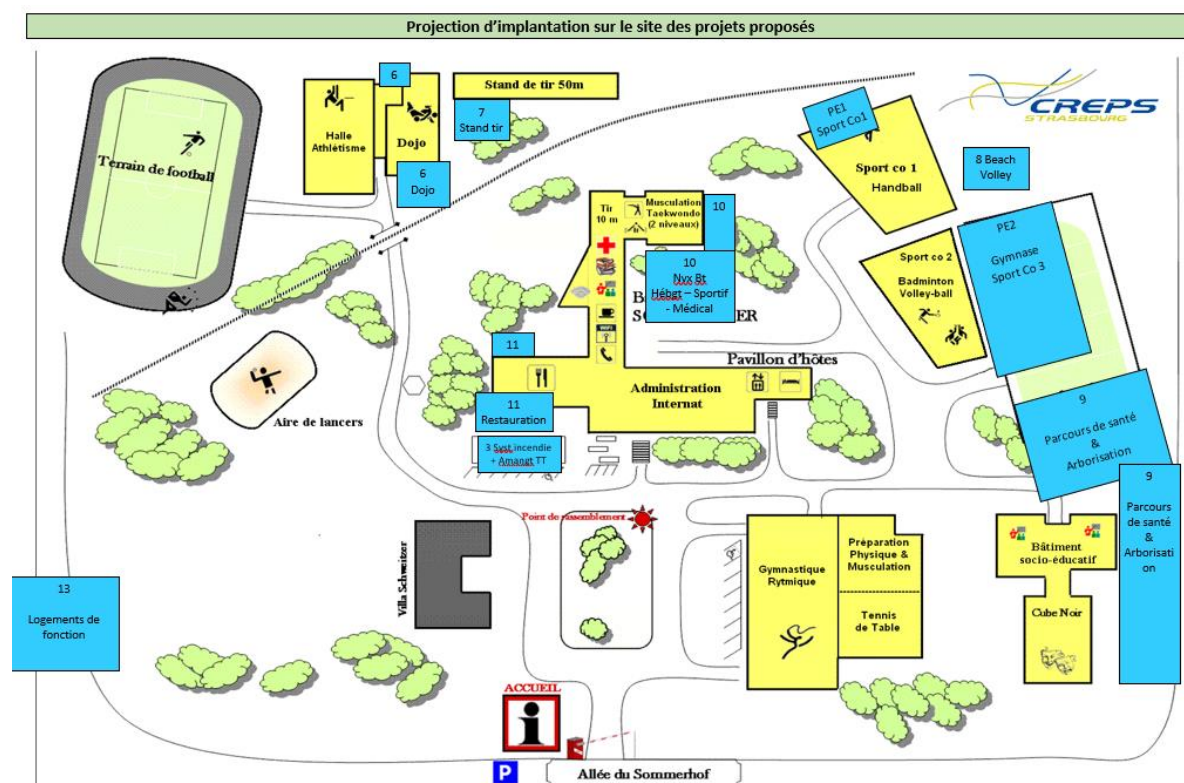
Axe « Sobriété énergétique & développement durable »

- Traitement thermique des ouvrants en simple vitrage
- Traitement thermique, phonique et fonctionnel du Gymnase Sport Co1
- Rénovation des logements de fonction
- Mise en place de système de gestion, de mesure et de régulation des fluides par bâtiment et de systèmes de gestion des fluides (chauffage, éclairage, eau)
- Mise en place de panneaux solaires (électriques et/ou ECS)
- Isolation cave, réseaux et autres

Axe « Activités socle & développement »

- Construction d'un nouveau gymnase N°3 type sports collectifs
- (9 terrains de badminton & terrains de volley)
- Construction de 4 terrains de Beach-Volley
- Construction d'un parcours Sport-santé
- Création d'un nouveau bâtiment intégrant :
 - Un espace médical et de réathlétisation
 - Un unité d'hébergement
 - Une salle d'activité sportive Taekwondo
 - Une salle de pratique multimodal (plateau)
- Transformation de l'espace « Menuiserie » en espace sportif ou autres selon projet global
- Réaménagement – Extension de l'espace de restauration
- Transformation / Réhabilitation du bâtiment Socio-culturel

Les conclusions de l'étude feront l'objet d'un arbitrage par la Région Grand Est.



1.2 Le PPM (Plan Pluriannuel de Maintenance)

Le programme de maintenance est suivi en lien avec la Maison de Région de Strasbourg. Des réunions périodiques permettent une gestion commune des différents dossiers.

Actuellement, **plus de 30 dossiers techniques** sont ouverts.

À titre d'exemple :

- Changement du lave-vaisselle restauration
- Remise en état des canalisations extérieures
- Gestion du parc arboré
- Aération salle de Taekwondo
- Mise en conformité accès PMR (ADAP)
- Relamping aire de lancers et stand de tir 50 mètres
- Restructuration des locaux des agents techniques et de restauration
- Changement des boutons thermostatiques des radiateurs
- Problème de légionnelles
- Contrôle d'accès
- Fuites en toiture et sécurisation des accès
- Etc

1.3 Le Programme Interne de travaux & d'aménagement

En complément des PPM et PPI déployés par le Région, le CREPS met en œuvre **un programme interne de travaux et d'aménagements sur des aspects structurels, fonctionnels & techniques.**

Dans la continuité des opérations menées en 2022, les dossiers suivants sont en cours et à venir en 2023 :

- Aménagement des bureaux pour le pôle Formation
- Aménagement de l'atrium et de son accès
- Aménagement des bureaux pôle Haut-Niveau
- Reprise de la signalétique
- Finalisation de l'espace foyer (espace d'accueil et de détente)
- Finalisation du hall d'entrée
- Généralisation du contrôle d'accès par badge (2023 & 2024)
- Remplacement du système d'accès Internet (nouvelle fibre optique et augmentation du débit Internet)
- Renforcement de la couverture Wifi sur l'ensemble des espaces
- Passage à la téléphonie IP
- Renouvellement du parc informatique
- Changement du logiciel de programmation
- Renouvellement des serveurs informatiques
- Installation de visuels dans le cadre d'une stratégie de communication, pour valoriser les 3 missions conduites par le CREPS : former/performer/accueillir

LES ASPECTS COMPTABLES ET FINANCIERS

Les effectifs au 31 décembre 2022 sont de **30,48 ETPT**. Dans l'année le déficit en personnel a représenté l'équivalent de 18 mois de travail. Compte tenu du dynamisme de l'activité et des nombreux chantiers pour rénover les locaux, ce manque de personnel devient de plus en plus contraignant pour la qualité de vie au travail des agents. La masse salariale est de **2 106 874€**, impôts et taxes sur les salaires compris. **Le taux de couverture est de 93 %**

Les ressources propres de l'exercice augmentent de **15 %** par rapport à l'exercice précédent pour atteindre le montant de **1 430 451€**.

Deux éléments expliquent cette évolution :

- Hausse des sportifs de haut niveau à l'internat qui passe de 94 à 108 internes ;
- Hausse des stages sportifs et de l'accueil de structures pour des réunions, concours, et formations. Les subventions d'exploitation évoluent également à la hausse avec un montant total de **2 513 566€** soit une augmentation de 18% qui s'explique de la façon suivante :
 - Versement d'une compensation financière de la Direction des sports pour la rémunération des deux conseillers haut niveau et haute performance pour **153 828 €** ;
 - Une subvention de **45 000€** par l'Agence nationale du Sport pour la mise en couleur des Jeux ;
 - Des subventions complémentaires pour compenser la hausse des coûts de fonctionnement et les évolutions salariales ainsi que pour le soutien de projet européens soit un total de **55 298€** ;
 - Le versement relatif au dispositif « Parcoursup » au titre de 2022 pour la somme de **23 820€** ;
 - Enfin la consommation en 2022 de crédits sur recettes fléchées d'exercice antérieur. Il s'agit à titre d'exemple des crédits ANS 2021 (fonctionnement et équipement) et « Parcoursup » des exercices antérieurs à hauteur de **55 000€**.

Le total des **produits** de l'exercice 2022 est de **4 018 373€** soit une augmentation de 15% par rapport à l'exercice 2021.

Parallèlement les **dépenses** évoluent également à la hausse de 12% pour atteindre le montant total de **3 790 348€**. L'évolution s'explique par la hausse des coûts de fonctionnement liés à l'augmentation de l'activité, la hausse des fluides et des denrées alimentaires ainsi que différents travaux de maintenance, réparation ou rénovation engagés sur les installations.

Le résultat de l'exercice est positif de 228 025€

Les investissements

L'acquisition d'un lave-vaisselle professionnel a été reportée à l'exercice 2023 car sa mise en exploitation nécessite des travaux préalables pour modifier la porte coupe-feu et la porte de sortie de secours. De même, pour des raisons de délai, l'acquisition d'un tracteur a été reportée au début de l'exercice 2023. Ces deux opérations sont évaluées à environ 100 000€

Liste des acquisitions 2022 à hauteur de **129 678€** :

- Les équipements informatiques : 13 297€
- Equipements logistiques : 6 416€
- Equipement de cuisine : 19 412€
- Equipement pour l'internat : 9 539 €
- Equipement sport de haut niveau : 81 014€

Certaines acquisitions programmées en 2022 ont été reportées en 2023 :

- Tracteur : 26 000€
- Lave-vaisselle : 70 000€

Il convient d'ajouter les projets d'acquisitions 2023

ayant fait l'objet d'étude en 2022 :

- Parc informatique 15 000€
- Serveurs et téléphonie IP : 50 000€
- Aménagement de l'espace formation : 30 000€
- Agencement des bâtiments 100 000€

RESSOURCES HUMAINES

1. EVENEMENTS

- Séparation des fonctions ordonnateur/comptable fin 2021
 - Nomination d'un chef des services financiers et d'un agent comptable par adjonction de service
 - Une continuité de service assurée malgré des conditions difficiles à la suite des mobilités laissant des postes vacants.
- Poursuite des recrutements en 2023 pour stabiliser les équipes et effectifs,
- Renouvellement partiel de l'équipe des AED
 - Actualisation du temps de travail des agents
 - Rappel de l'autorisation d'emploi : **33 ETP**
 - Au 31/12/2022 : **30,48 ETPT**
 - Mise en œuvre d'un plan de suivi des formations continues réalisées par les personnels

2. RECRUTEMENTS ET MOBILITES

2.1 Recrutement :

- 1 responsable de programmation, réservation et logistique
- 1 secrétaire au DSHN
- 1 secrétaire au service formation
- 1 chef des affaires financières
- 2 conseillers Haut Niveau Haute Performance

Une nouveauté : accueil de 2 apprentis (en alternance) : 1 apprenti en communication au service DSHN et 1 apprenti au service formation.

2.2 Mobilités :

- 1 départ à la retraite
- Service DSHN : 1 mutation et 1 agent en congé de maternité/parental
- Service formation : 1 demande de détachement de la chargée de développement et suivi de la qualité
- 1 mobilité interne : à la suite du départ du responsable des ressources humaines ; affectation de la Gestionnaire recettes /Adjoint à l'agent comptable sur le poste de RRH

3. FORMATIONS et AVANCEMENTS

3.1 Formations

Les agents ont bénéficié de formations continues professionnelles pour 2 enjeux :

- une adaptation à l'emploi (formations proposées par SAFIRE sans coût pour le CREPS)

- un développement des compétences métiers (Logiciel de l'établissement : PROLOC, X4, PEP, WIN PAIE)

Un agent en détachement sur un emploi de personnel Technique et Pédagogique suit actuellement une Formation d'adaptation à l'emploi

3.2 Avancement :

- 2 avancements de grade

4. ZOOM SUR LES ELECTIONS PROFESSIONNELLES DU 08 DECEMBRE 2022

Organisation des élections professionnelles pour élire les représentants du personnel dans les différentes instances de concertation au niveau ministériel ainsi que local avec la création d'une instance unique, le Comité Social d'administration (CSA).

Le CSA, organe consultatif qui est né de la fusion du CTE (Comité technique) et du CHSCT (Comité d'Hygiène, de sécurité, et des conditions de travail).

Les agents ont été amenés à voter de 2 façons différentes : électroniquement pour les instances ministérielles et à l'urne pour le Comité Social d'Administration de l'Etablissement (CSAE).

Pour le CSAE du CREPS : Dépôt d'1 seule liste - organisation syndicale CFDT/SGEN

3 sièges avec une parité femmes (56,87 %) / hommes (43,13 %)

Installation du CSAE en 2023

5. QUALITE DE VIE AU TRAVAIL / MEDECINE DE PREVENTION

Médecine de prévention : changement de prestataire à l'été 2022 – Adhésion à l'Association de conseil en santé au travail (ASCT)

Action sociale : chèque KDEOS / forfait mobilité / Nouveauté une aide à la pratique sportive.

Contractuels : Validation en Conseil d'administration des conditions générales de recrutement et de rémunération des agents non titulaires.

Dispositif **télétravail** : 4 personnes concernées à ce jour

Plan sport santé pour le personnel : Cours collectif de pilâtes et de musculation.

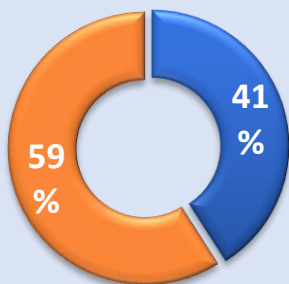
Communication : Refonte du site internet et des écrans (visio box) positionnés dans les couloirs et à la restauration afin de partager l'information.

Embauches et départs des agents rémunérés par le CREPS

Embauches			Hommes	Femmes
Titulaires	A	AAE	1	
		CTPS	1	
		PS Agent comptable/adjonction de service		1
	B	SA SA (mutation interne)	1	1 1
	C	ADJ ADMI		1
Contractuels		Apprentissage	1	1

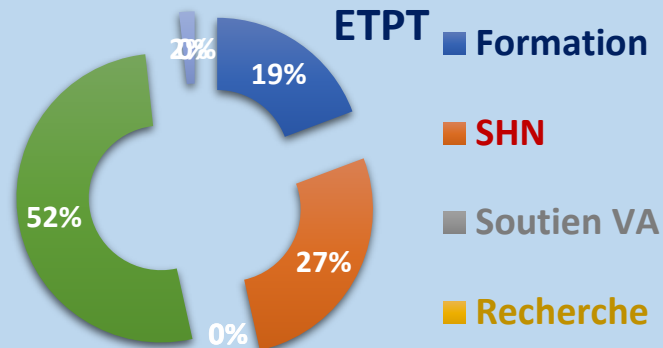
Départs			Hommes	Femmes
Titulaires	A	Détachement FPT		1
	B	Détachement RRH / Mutation interne Mutation mouvement	1	1
	C	Retraite Congé de maternité/parental		1 1

Effectifs ETP



■ Homme ■ Femme

Répartition par activité en ETPT



■ Recherche

2022, UNE BELLE ANNEE EN IMAGES



Juin 2022 : Le CREPS de Strasbourg a obtenu le label « Grand INSEP » Il récompense l'établissement pour son projet et son accompagnement des sportifs de haut-niveau.



Mai 2022 : accueil de M. Olivier FARON, recteur de l'Académie de Strasbourg



Décembre 2022 : rencontre avec le président de la Fédération Française de Gymnastique, James BLATEAU au Pôle GR du CREPS de Strasbourg



Le traditionnel stage international juniors de judo appelé « Stage Multifrontières » s'est déroulé au CREPS de Strasbourg du jeudi 06 au dimanche 09 octobre 2022.



Du 28 novembre au 4 décembre 2022 la President's Cup s'est déroulée au Caire. Notre sportive Océanne Muller a su s'imposer en remportant la médaille d'or en carabine 10m.



Novembre 2022 : Estelle DAVID, directrice du CREPS, a rendu visite à nos nageuses et à l'encadrement lors d'un entraînement à la piscine de Schiltigheim.



Formation PSC1 : manipulation d'un mannequin (Prévention et secours civique de niveau1)

DEJEPS BADMINTON

CREPS de STRASBOURG

Dates de sélections : 16 et 17 juin 2022

Devenir entraîneur, agent de développement et coordonnateur de projet sportif.

LA FORMATION

Alternance centre de formation (700h) et structure (500h)
Du 25/08/22 au 07/07/23

CONDITIONS D'ACCÈS

PSC 1
Attestation de classement et d'encadrement en badminton
Condition d'honorabilité

INFORMATIONS ET CONTACTS

Site internet - www.creps-strasbourg.fr
Mail - dformation@creps-strasbourg.sports.gouv.fr
Tel - 03 88 10 47 70

Mai 2022 : pour la deuxième année consécutive, l'événement **Hand Ensemble** s'est tenu au CREPS de Strasbourg. Près de 200 enfants et adolescents scolarisés en ULIS-école, ULIS-collège et IME, se sont retrouvés autour des thématiques du handball et des Jeux Olympiques.



Octobre 2022 : accueil classe de 3^{ème} du collège Pasteur de Strasbourg



Accueil du tournoi des chiffres et des lettres en présence de M Owusu TUFOR, adjoint chargé des sports à Mme la Maire de Strasbourg et Mme Irène WEISS, conseillère Régionale